



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 📧 : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

**Procès verbal de l'assemblée générale de
L'Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales.
Vendredi 29 janvier 2010
Salle de réunion Pasteur RDC.
Hôpital NECKER-Enfants Malades
75015 PARIS**

La séance est ouverte à 18H00 dans la salle de réunion du service de Microbiologie du Groupe Hospitalier Necker – Enfants Malades.

L'assemblée est composée de 51 membres actifs ou représentés.

L'ANTAB compte 150 adhérents à jour de leur cotisation.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sylvie Van den Berghe accepte d'être la présidente de séance, Myriam DELVIGNE et Christophe Feigueux sont les secrétaires de séance. L'assemblée adopte ce bureau à l'unanimité.

Rappel de l'Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport du secrétaire Général
- Rapport du trésorier
- Projets 2009
- Prix de l'adhésion de l'ANTAB
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses dont la question de la protection civile individuelle à la MACSF.

1. Introduction de l'AG et Rapport moral du président par la présidente Evelyne PSALTOPOULOS (discours complet)

« Bonjour à tous,

Merci, de votre fidélité,

Voilà le bilan annuel que je souhaitais faire de mon mandat 2009.

Certes notre association ne se résume pas l'entrée du technicien de laboratoire médical dans le code de la santé publique ! ni à la création d'un diplôme d'état de TECH de laboratoire médical afin d'harmoniser le contenu et le niveau des différentes formations existantes ! Mais enfin depuis le 14 janvier 2010 nous sommes des auxiliaires médicaux et cette ordonnance ne peut que nous aider à valoriser et faire reconnaître notre profession et ses multiples facettes.

Cette année nous avons particulièrement travaillé sur :

- *La Newsletter*
- *Le Laboscope*
- *Le site Web*
- *Le référentiel métier*

- *La 6ème Journée Professionnelle*
- *Visites de sites : Dijon, Strasbourg, Limoges, Reims...*

La Newsletter :

La, encore avec le concours de tous nous avons su mettre en valeur notre association, cette Newsletter est le support que tous les techniciens attendaient. Nous avons su y mettre les dernières informations sur la profession, tous les travaux que nous avons entrepris ..

Et puis elle est tellement craquante ...aussi en 2010 j'aimerais la voir placarder sur tous les murs d'affichage de nos laboratoires publics et privés !

Le laboscope :

Aujourd'hui la deuxième année d'existence de Laboscope nous avons édité en 2009 5 publications cette année. Nous nous sommes engagés dans cette voie la fleur au fusil !

Nous rencontrons de véritables difficultés, bien sûr nous devons relancer et relancer pour avoir des articles ... mais finalement ce n'est peut être pas ça le plus délicat ... ce sont nos relations avec notre éditeur et celles avec notre directeur de collection...

Nous savions et nous en avons parlé ouvertement qu'il serait extrêmement difficile d'obtenir des encarts publicitaires de nos fournisseurs ...

En 2010 nous serons certainement contraints de participer aux frais de routage si nous voulons que Laboscope continue de paraître .

Le site Web :

Cette année nous avons mis l'accent sur le suivi de notre site Web. Beaucoup d'entrevous n'hésitent pas à poser des questions à notre Webmaster. Vos questions sont relayées et nous tâchons d'y répondre le plus rapidement possible.

Nous serons en mesure de vous donner le nombre de visiteurs et le nombre de questions réponses. En 2010 nous devons être encore plus performants à ce sujet ... en effet, notre entrée dans le code de la santé va nous faire grandir et il sera indispensable que notre site soit tenu au jour le jour face aux nombreux textes qui vont sortir ...

Auditions :

Cette année notre association a été auditée par le ministère de la Santé, nous avons rencontré Michèle Bressand Conseiller général de la santé sur les questions de la coopération entre professionnels de santé.

Nous avons rencontré Mr Michel Ballereau et avons pu échanger sur la futur loi HPST Hôpital Santé Patients territoires et en particulier sur la nécessité de créer un texte pour définir les missions du biologiste et du personnel technique au sein d'un laboratoire de biologie médicale...avec les conséquences que vous savez !

UIPARM :

Avec notre partenaire UIPARM Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médico techniques, nous avons poursuivi le travail sur notre référentiel métier en participant à plusieurs séminaire sur le sujet. Nous serons aussi partie prenante lors de la journée de réflexion sur le sujet le 05 février 2010.

Il faut noter que ce travail est devenu la base du référentiel d'activité que nous sommes entrain de construire avec les directeurs des 4 IFTAB de France.

Il sera complété par un référentiel de compétences... c'est un travail de longue haleine les RV sont pris jusqu'en juin.

La 6ème JP de l'ANTAB :

Une réussite totale ... un monde fou ... un taux de satisfaction très admirable !!

Certes le thème était porteur mais la formule moitié travaux sur l'accréditation moitié sur des approches métiers différentes plait

Cette formule est la bonne et 2010 sera dans la même veine

Les visites de sites :

Plusieurs d'entre-nous sont allés à la rencontre de professionnels ou de futurs professionnels de province soit en visite au sein d'IUT à Dijon, à Strasbourg, à Limoges .

Ces visites ont été enrichissantes pour tous et nous ont surtout permis de nous faire connaître, d'attirer de nouveaux adhérents

En 2010 :

Mr Ballereau et Mme AM Gallot nous ont demandé de rapidement lui donner les travaux déjà en cours pour permettre de commencer à travailler sur les textes des arrêtés à venir.

Nous poursuivrons ces visites accompagnées ou non de temps de formation... cela fait partie de nos grands projets dont nous débattons demain lors de notre séminaire.

Je suis absolument certaine d'avoir oublié de nombreuses actions de notre association...

Mais ce dont je suis certaine c'est que le bureau de l'ANTAB est une mosaïque remarquable que nous formons à nous tous un groupe extrêmement soudé dans ses pensées dans ses actions.

Nous agissons grâce aux outils du 21ème siècle internet , nous échangeons très régulièrement nous avons opté pour une réelle transparence...

Je souhaite que cette force nous entraîne encore plus loin

Certes nous avons gagné gros mais nous ne sommes pas au bout de nos efforts pour obtenir qu'aux yeux de tous les technicien de laboratoire médicaux soient connus et reconnus de tous

Nous devons le faire savoir haut et fort ...

Merci à tous de votre persévérance, de votre dévouement envers notre profession »

2. Rapport du secrétaire Général

En 2009, nous comptons parmi les nombreux travaux réalisés et notamment 12 réunions mensuelles entre CA et BNE, la participation au CA de l'UIPARM avec la poursuite des travaux et des engagements communs. Pour 2009, nous comptons 3 séminaires de travail en province (Reims et Limoges) et à Paris.

Nous poursuivons notre mode de communication par les deux médias développés par l'ANTAB : 4 publication et 1 numéro spécial de Laboscope (Culture et métiers des techniciens de laboratoire) et la Newsletter publiée trimestriellement.

Nous poursuivons nos partenariats tant financiers que professionnels avec la MACSF – Sou médical, UIPARM, EPBS. En 2009 a eu lieu un séminaire pour les membres de l'UIPARM comprenant 3 ateliers sur la réingénierie de la formation initiale des professions paramédicales, le formation des cadres de santé, l'attractivité et la fidélisation des paramédicaux en milieu hospitalier. En 2009, l'UIPARM a organisé une Conseil d'Administration à la Grande Motte autour des items Formations : activités et compétences. Pour 2009, 2010 et toutes les années à venir, il s'agit pour l'ANTAB de poursuivre ses travaux et ses engagements conjointement avec l'UIPARM et l'EPBS.

Octobre 2009 a permis à notre association d'organiser la 6^{ème} Journée Professionnelle de l'ANTAB sur le thème du rôle et de l'engagement des techniciens de laboratoire médicaux dans l'accréditation des laboratoires de biologie médicale selon la norme ISO/EN 15189. Cette journée a été une réussite globale tant par la qualité des intervenant, la richesse des échanges avec la salle que le taux de participation.

Juste une semaine auparavant, nos trois représentants au niveau européen, Sylvie Van Den Berghe, Mickael Mary et Christophe Feigueux ont assisté au congrès européen à OSLO (Norvège).

Les 4-5-6 novembre 2009, tous les membres ont accueilli au niveau du stand européen des technicien de laboratoires, les participants des Journées internationales de la Biologie tout en animant lors de la journée du technicien une table ronde sur la responsabilité du technicien de laboratoire en Europe.

Des déplacements, pour des séances de présentation de notre métier, des formations et informations ont été faits en province, notamment à Dieppe (Forum des métier de la santé), Strasbourg, Reims et une rencontre avec les techniciens de laboratoire du CHU de Limoges.

Evelyne Psaltopoulos , Pierre Ducellier se sont rendus à Toulouse pour participer à la présentation des résultats d'une enquête bi site à l'initiative du Pr Xavier Corberand autour de la formation continue (deux régions auditées PACA et Nord Pas de Calais). Dans le prolongement des ces travaux, nous serons probablement sollicités pour la rédaction d'un livret blanc de la formation continue des TLM.

Evelyne Psaltopoulos et Christophe Feigueux sont les représentants de notre profession au Haut Conseil des Professions Paramédicales, instance consultative dirigé par Mr Edouard Couty.

En cours actuellement la rédaction du référentiel de formation des technicien de laboratoire médical avec les directrices des Instituts de Formation Nationaux, en présence de Mr Guy Boudet (DHOS), d'Evelyne Psaltopoulos (présidente de l'ANTAB) et de Joëlle Boyavalle (membre du CA de l'ANTAB). Plusieurs rencontres avec la DHOS ont été faites notamment sur les accords réciproques des TLM Franco-québécois.

Nous remercions sincèrement Mme Odile Chalmondier et Mr Mickael Mary pour leur travaux de composition des Newsletter 2009.

La poursuite des Etats Généraux de la profession avec la participation de nombreuses associations professionnelles autour de la profession en biologie, anatomopathologie et hygiène hospitalière a motivé bon nombre de nos actions en 2009.

Nous devons noter cette année encore la forte activité du sous groupe Communication (meilleure tenue du site web, création de la newsletter, organisation de la communication).

3. Rapport du trésorier

Claire FERLET nous présente le rapport financier de l'ANTAB dont les données figurent dans le tableau ci-joint.

ANTAB RAPPORT BUDGETAIRE 2009			
CREDIT 2009		DEBIT 2009	
PROVISIONS 2008	18 430,15		
Inscriptions Journée P. 2008	1 380,00	location Amphi Bichat Journée P 2008	897,00
		FRAIS DE GESTION BNP 2009	179,00
ADHESIONS 2009	3 160,00	FRAIS J.O modification statuts	31,00
INSCRIPTIONS JOURNEE P. 2009	13 350,00	Congrès Oslo Strasbourg Limoges Reims Toulouse	4 348,03
Sponsor JOURNEE P. 2009	700,00	FRAIS JOURNEE P. 2009	10 520,71
MACSF partenariat 2009	1 700,00	COTISATION UIPARM EPBS WEB	889,76
		MACSF assu.juridique adhérents	558,00
		FRAIS communication	638,09
		FRAIS AG fournitures mailing	712,30
		FRAIS Laboscope	1 552,76
TOTAL CREDIT 31/12/2009	38 720,15	TOTAL DEBIT 31/12/2009	20 326,65
		SOIT PROVISIONS 2009 POUR 2010	18 393,50
BALANCE	TOTAL Euros 38 720,15		TOTAL Euros 38 720,15

Claire Ferlet nous dresse aussi un bilan du coût de la Journée Professionnelle 2009 dont les résultats figurent ci-dessous.

ANTAB JOURNEE PROFESSIONNELLE 2009			
CREDIT		DEBIT	
Inscriptions payées	13 350,00	Enveloppes timbrées mailing	2 660,00
Sponsors	2 000,00	Pro copy édition programmes	1 220,00
		Etiquettes	39,00
		Clefs USB	1 198,00
		Badges	110,00
		Traiteur	4 324,00
		Petit déjeuner + boissons + Location percolateur	322,00
		Chocolat intervenants	101,00
		Frais SNCF intervenants	550,00
		Amphi Bichat	900,00
TOTAL CREDIT au 31/12/2009	15 350,00	TOTAL DEBIT 31/12/2009	11 424,00
		Bénéfices	3 926,00

Les comptes ont été validés par Françoise Laval qu'il faudra remplacer pour l'exercice 2010.
L'assemblée présente valide ce rapport financier.



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 📧 : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

3. Les projets

Les nouveautés législatives du début d'année 2010 devront peut-être nous conduire à changer le nom de notre association.

Le premier point est de repenser la ligne de communication de l'association.

Il convient d'accentuer la participation de l'ANTAB aux travaux de l'UIPARM, ce qui doit nourrir et porter la réflexion de l'ANTAB, qui a le potentiel et les ressources internes pour se hisser à la hauteur des autres associations paramédicales.

Il s'agit en 2010 de concrétiser toutes les actions menées depuis maintenant 6 ans et qui tout d'un coup permettent une visibilité et une reconnaissance de notre association.

Concernant la communication et la lisibilité de nos actions, nous devons nous pencher sur la forme et le contenu du site web...intérêts de mettre en adéquation les attentes des professionnels et des usagers du site et ce qu'il contient.

L'ANTAB doit pouvoir élaborer, se professionnaliser et être l'interlocuteur privilégié des instances ministérielles.

En second temps la Journée Professionnelle reste un incontournable de notre année mais nous devons réfléchir à de nouvelles modalités d'organisation et de délocalisation vers les régions. La possibilité de développer notre capacité d'apprentissage par e-learning, etc. devrait renforcer nos moyens de communication surtout auprès des professionnels moins protégés, privilégiés, PSPH et Privé, notamment au regard des impacts de la loi HPST (Hôpital Patients Santé et Territoires).

En troisième point, nous devons nous positionner plus en avant au niveau de l'EPBS et des autres associations partenaires. C'est un enjeu majeur pour l'ANTAB que de formaliser le projet d'association d'associations tel qu'imaginé lors des rencontres « ETATS GENERAUX ».

Aujourd'hui, nous nous trouvons toujours à un nombre critique de membres actifs de l'association par rapport aux besoins que nous savons nécessaires pour fonctionner en matrice et à l'idée de créer un département juridique, syndical ou de conseil destiné à nos adhérents. Il convient de valoriser au maximum les unités de travail de type communication, Europe, UIPARM, formation, formation continue, développement professionnel et valorisation des compétences.

4. Questions diverses

- Autorise t'on la présence aux BNE ANTAB de 12 sièges réservés aux associations partenaires ?

La majorité adopte cette disposition en proposant une dérogation pour l'AMTAB (association martiniquaise) qui ne pourra pas assurer une présence régulière.

L'organisation générale sera rediscuté au BNE du 02 mars 2010.

- Peut-on augmenter la cotisation à 25 euros en 2011 ? (voté à l'unanimité).

5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA)

Nous accueillons la candidature de deux nouveaux membres. Il s'agit de Joëlle Boyavalle de l'HIA Bégin-Saint Mandé (94) et de Céline Champagnat du CHU Bichat-Paris.

L'assemblée présente vote à l'unanimité leur intégration comme membre actif du CA ANTAB.

Les membres du CA sortants sont Evelyne Psaltopoulos, Claire Ferlet, Michel Vignaud, Fabien Gault et Christophe Feigueux. Tous se représentent pour l'année 2010 (vote accepté à l'unanimité).

6. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Nous clôturons la séance à 19h51.

La présidente de séance,
Sylvie Van den Berghe

Le secrétaire de séance,
Christophe Feigueux